

J'essaierai d'obtenir les autres renseignements que l'honorable député demande. Il y a un autre état que j'ai promis de déposer sur le bureau de la Chambre, quand le bill sera délibéré en comité, alors que nous aurons assez de temps pour en discuter toutes les dispositions; c'est le bilan de l'exercice financier de la compagnie, exercice qui a pris fin le 30 de juin 1917. Je crois pouvoir l'obtenir vraiment exact, La députation doit comprendre qu'il faut deux ou trois mois pour vérifier jusqu'à tel jour toutes les pièces justificatives d'un chemin de fer de cette importance. Je tâcherai de me procurer ce bilan. C'est à peu près tout ce qu'on a demandé, je crois, mais si l'on a besoin d'autres renseignements lors de l'étude du bill en comité, nous les obtiendrons assez promptement, sans attendre plus qu'un jour ou deux.

L'hon. M. MURPHY: Le ministre se procurera-t-il les renseignements demandés avant que le bill soit rendu à l'étape de l'étude en comité.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Je puis peine à le croire. Je me procurerai probablement-à obtenir le bilan, bien que j'aie peine à le croire. Je me procurerai probablement les noms des actionnaires; du moins, je tâcherai de les avoir.

L'hon. M. GRAHAM: Supposons qu'un de mes électeurs me demande: Combien payez-vous le Nord-Canadien? que lui répondrai-je?

M. A. K. MACLEAN: Il est peut-être aussi bien que vous ne le sachiez pas.

L'hon. M. GRAHAM: Un député dit qu'il est peut-être aussi bien que je ne le sache pas. Je me suis demandé ce que je lui dirais.

Les obligations garanties, les obligations non garanties, les engagements exigibles à bref délai, j'en connais le chiffre; mais je ne sais ce que nous devons dépenser en améliorations, en matériel roulant, etc., au cours des trois prochaines années. C'est à cela que je songeais tout particulièrement. Il y a d'autres entreprises: le tunnel et la gare terminale de Montréal, les installations de têtes de ligne à Vancouver, et autres ouvrages de même nature, mais de moindre importance.

Répondant à une question qui lui était faite au sujet de la gare terminale de Montréal, le ministre des Finances a dit que le receveur général a encore en sa possession une partie des \$45,000,000 d'obligations garanties, et que la somme qu'on en obtien-

[L'hon. sir Thomas White.]

dra sera consacrée à l'achèvement des installations de la gare terminale de Montréal. Que reste-t-il en la possession du receveur général? Ce reste permettra-t-il de terminer les travaux de la gare terminale de Montréal?

L'hon. sir THOMAS WHITE: On me le dit.

L'hon. M. GRAHAM: J'aimerais à être renseigné de même façon sur les installations de têtes de ligne à Vancouver et autres améliorations de moindre importance. Si ce sont là des engagements, ils seront bientôt exigibles.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Je prierai le contrôleur des finances au ministère des Chemins de fer de faire dresser un état de la situation financière en ce qui concerne le tunnel de Montréal et la gare terminale de Vancouver. Si je me rappelle bien, la compagnie du terminus et du tunnel de Montréal a fait une émission d'obligations qu'elle a vendue à New-York et dont le produit s'appliquera à la construction du tunnel et de la gare terminale. La somme qu'il faudra pour terminer les travaux, on peut, à ce que m'apprend le département des Chemins de fer, la prélever sur le produit des \$45,000,000 d'obligations garanties par l'Etat qui sont en la possession du receveur général. On me donne la même explication relativement aux installations de têtes de ligne de Vancouver. Mais je me renseignerai de façon plus précise et je ferai part de ce que j'aurai appris quand le comité sera saisi du projet de loi.

En répondant à l'honorable député de Russell (M. Murphy), j'ai oublié de parler des \$1,300,000 qui apparaissent comme étant dus aux entrepreneurs. Le contrôleur des finances au ministère des Chemins de fer m'apprend que, sauf peut-être quelque \$100,000, les comptes des entrepreneurs ont été entièrement soldés, et que le montant de \$1,300,000 est formé en majeure partie de décomptes sur la construction. Il existe peut-être un certain nombre de réclamations contestées, mais je ne crois pas qu'elles aient beaucoup d'importance. Je m'efforcerai d'obtenir sur ce point des renseignements dont je ferai part quand le comité aura abordé l'examen du projet de loi.

L'hon. M. GRAHAM: Je crois savoir que l'on a présenté des réclamations au cours de la dernière semaine.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Si ce sont des réclamations contre Mackenzie et Mann,